
Mise en place de sites de compostage collectif

Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

31, Rue du Geisbourg

68240 Kaysersberg

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Olivier Moreuil

m.rajoelison@cc-kaysersberg.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en place de la Redevance Incitative (RI) à la levée en 2010 et de son Plan Local de Prévention (PLP) des déchets, la CCVK a souhaité développer le compostage collectif.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Permettre aux foyers sans jardin (en collectifs ou maisons sans jardins) de composter

Permettre aux foyers de se débarrasser d'une partie de leurs déchets fermentescibles pour limiter les odeurs / jus. En effet dans un système de Redevance Incitative à la levée, les usagers attendent que leur poubelle soit pleine pour la sortir. En moyenne, ils la sortent une fois toutes les 3 semaines.

Démarche :

Faire en sorte que les sites soient les plus autonomes possibles pour deux raisons principales :

- si des agents géraient les sites, cela serait financé par la redevance des usagers, qui augmenterait. Par ailleurs, il y aurait une inégalité entre les usagers compostant individuellement, qui gèrent eux-même leur compost, et ceux qui compostent collectivement
- si les sites sont gérés par les usagers, l'attention portée au matériel et aux consignes sera supérieure

Résultats quantitatifs

- 12 sites de compostage collectif en place (depuis octobre 2012)

- Plus de 30 tonnes de déchets compostés, détournés du flux des déchets destinés à l'incinération (juillet 2012).

Résultats qualitatifs

Bonne adhésion de la population concernée par les sites

Bonne visibilité des sites

Respect du matériel

Respect des consignes de tri (même si des améliorations sont encore à prévoir : ne pas jeter de trop gros morceaux, écraser les coquilles d'oeufs, ajouter du structurant après chaque dépôt...)

Pas de dépôts sauvages d'Ordures Ménagères Résiduelles

Sites esthétiques, composteurs et armoires fabriqués localement par un menuisier de la vallée

MISE EN OEUVRE

Planning

2010 :

Choix des 3 premiers sites (selon critères établis) : janvier 2010

Choix du matériel et fabrication : février-mars : 2010

Communication sur site : mars 2010

Formation des habitants et des guides composteurs : avril 2010

Inauguration des 3 premiers sites : avril 2010

Démarrage d'une expérimentation de broyage des branchages à la déchèterie de Kaysersberg (==> possibilité pour les guides composteurs de recharger leurs composteurs de structurant avec ce broyat) : novembre 2010

Tournée des sites avec un formateur : novembre 2010

Inauguration du 4ème site : décembre 2010

Suivi des sites

2011 :

Recensement de tous les collectifs, et pour chacun d'entre eux, de la possibilité ou non de mettre en place un site de compostage collectif. Organisation de réunions de présentation du compostage collectif en pied d'immeuble. Distribution de flyers sur le compostage collectif dans les boîtes aux lettres des immeubles

Mise en place de 4 nouveaux sites

Organisation (novembre) d'une demi-journée conviviale d'échange entre les guides composteurs

2012 :

Installation de panneaux en plexiglass (pour remplacer les affiches plastifiées) présentant les consignes de tri et les règles de fonctionnement du site

Mise en place de 3 nouveaux sites

Prévu pour l'automne 2012 : organisation d'une demi-journée conviviale d'échange entre les guides composteurs

2014 :

Organisation de journée "Portes-ouvertes composteurs" lors des dates anniversaires de l'installation d'un site de compostage.

Rencontre annuelle des Guides composteurs à l'automne

2014/2015 :

Nettoyage des panneaux de signalétique,

Apport de broyat dans les bacs de structurant pour faciliter ponctuellement le travail des Guides-composteurs,

Organisation de journée Portes-ouvertes composteurs pour l'automne 2015.

Moyens humains

2010 - 2015

Chargée de mission PLP : 0.2 ETP

Ambassadeur du tri : 0.3 ETP

Moyens financiers

2010 : environ 13 000 €

2011 : environ 6 000 € (il restait des composteurs en stock)

2012 : 6 000 € en prévisionnel

2014/2015 : 200 € pour le petit matériel à renouveler et l'entretien des panneaux.

Moyens techniques

RAS

Partenaires mobilisés

Habitants

Bailleurs sociaux

Élus des communes

Maison de la Nature (interventions sur le compostage)

ADEME

Conseil Départemental

Menuisier local

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductible facilement, mais sous conditions (cf. recommandations éventuelles)

Difficultés rencontrées

RAS

Un site en construction donnera lieu à la création d'un petit jardin potager, en partenariat avec les élèves de l'école primaire adjacente.

Des rencontres annuelles des guides composteurs sont organisées en octobre (la 5ème a eu lieu le 06/11/2014).

Recommandations éventuelles

Conditions sine qua none pour la mise en place de sites de compostage collectif :

- présence d'usagers motivés pour être guides composteurs
- disponibilité de quelques mètres carrés d'espaces verts
- accord du propriétaire du terrain (bailleur, commune, copropriété)

Faire signer une charte aux différents acteurs (usagers du site, guides composteurs, bailleurs ou communes -en fonction du terrain où se trouve le site-, collectivité), qui rappelle le rôle de chacun.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Claude NICLOUX

claude.nicloux@ademe.fr

Direction régionale Grand Est